

Port Acadie

Revue interdisciplinaire en études acadiennes
An Interdisciplinary Review in Acadian Studies



THÉRIAULT Joseph-Yvon, *Faire société – Société civile et espaces francophones*, Sudbury, Éditions Prise de parole, « Agora », 2007, 384 pages. ISBN 978-2-89423-204-0

Kamel Khiari

Numéro 18-19, automne 2010, printemps 2011

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1010317ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1010317ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Université Sainte-Anne

ISSN

1498-7651 (imprimé)

1916-7334 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Khiari, K. (2010). Compte rendu de [THÉRIAULT Joseph-Yvon, *Faire société – Société civile et espaces francophones*, Sudbury, Éditions Prise de parole, « Agora », 2007, 384 pages. ISBN 978-2-89423-204-0]. *Port Acadie*, (18-19), 208–210. <https://doi.org/10.7202/1010317ar>

THÉRIAULT Joseph-Yvon, *Faire société – Société civile et espaces francophones*

Sudbury, Éditions Prise de parole, « Agora », 2007, 384 pages.

ISBN 978-2-89423-204-0

S'il est un terme pouvant le mieux qualifier l'histoire des Acadiens depuis les tragiques événements de 1755, c'est celui de *résilience*. Utilisé à l'origine en physique pour expliquer la résistance des matériaux au choc, ce vocable qui vient du latin *resilire* (« re-sauter ») est passé dans la psychologie à la suite des travaux de deux psychologues scolaires américains, E. Werner et S. Smith. Il est revenu dans l'actualité récente grâce aux recherches du docteur Boris Cyrulnic, un des pionniers de l'éthologie française. Le concept désigne la capacité qu'on peut avoir à surmonter un traumatisme et à « rebondir ». De leur Déportation, les Acadiens ont fait leur acte fondateur, celui d'une communauté décidée à exister et à se développer dans le cadre d'un pays fédéral et officiellement bilingue, le Canada, et d'un espace beaucoup plus large, la francophonie.

Quelles appréciations faire de ce parcours? Quel regard porter sur la construction de cette société? Joseph-Yvon Thériault y répond dans *Faire société – Société civile et espaces francophones*. Il y apporte les réponses d'un sociologue issu de cette même société. Spécialiste de la sociologie politique des identités, comme il se définit lui-même et comme l'attestent, par ailleurs, ses nombreux écrits dans ce domaine, le professeur Thériault est en effet, et également, un Acadien. Un enfant du « pays » qui, s'il vit et travaille depuis de nombreuses années loin de son Nouveau-Brunswick natal, ne s'en est pas coupé pour autant, ses multiples travaux et conférences le démontrant.

Cet ouvrage est un recueil, le plus souvent de textes de conférences publiques prononcées par J.-Y Thériault durant la décennie 1995–2005. Cette forme de publication — le regroupement d'essais réalisés durant une période sous un même thème — n'est pas nouvelle chez l'auteur; celui-ci l'avait déjà expérimentée en 1995 avec *L'identité à l'épreuve de la modernité* pour la période allant de 1980 à 1995, ouvrage qui lui a valu, la même année, le prix France-Acadie.

Faire société – Société civile et espaces francophones est, comme l'indique l'auteur lui-même, « [...] une chronique qui relate certains enjeux et écueils rencontrés par les francophonies minoritaires dans leurs parcours récents visant à faire société ». Cette réflexion se veut la poursuite de la même démarche entamée dans *L'identité à l'épreuve de la modernité*, mais en tenant compte des réalités des années 2000 en milieu francophone.

Le thème central de ce recueil est bien évidemment celui de la société civile acadienne, surtout celle du Nouveau-Brunswick. Celle-ci, nous explique l'auteur, n'était pas à créer, car elle existe depuis les années 1860–1880, avec la mise sur pied progressive, hors de l'État, de différents réseaux (écoles, couvents, paroisses, coopératives, etc.). Repliée, cependant, sur une conception très religieuse d'elle-même, cette société « [...] *cacha, en quelque sorte, comme une honte, pendant près d'un siècle, sa naissance et sa raison civiles* ». Accusée d'être la cause du retard socio-économique des Acadiens, elle s'effondrera dans les années 1960. Avec les années du gouvernement de l'Acadien Robichaud et de son programme *Chances égales pour tous* (le « *moment Robichaud* » et la génération des « *réformateurs frustrés* »), ce ne fut pas à l'activation de cette société civile qu'on assista, mais plutôt à son « *expropriation* » au profit de la gestion étatique. Cette politique profita, certes, aux Acadiens comme individus, mais non comme société, car — et le jugement de l'auteur est sans équivoque — « *La société acadienne agit moins sur son destin aujourd'hui que [ne] le faisait la société traditionnelle* ».

Par société civile, nous précise J.-Y. Thériault, il ne faut pas comprendre « [...] *une solidarité de type familial, religieux, ou, pourrait-on ajouter, ethnique* ». Celle-ci est plutôt « *une solidarité volontaire que des hommes et des femmes nouent parce qu'ils et elles sont dans des situations d'échanges — de commerce civil. C'est ce commerce qui crée société.* » Elle « [...] *produit de l'influence à travers une opinion publique, définit des orientations à travers ses associations; mais elle n'est pas directement une société politique, elle n'est pas un lieu de gouvernement* ».

Faire société – Société civile et espaces francophones traite avec beaucoup de rigueur, en se basant sur une grande connaissance de l'histoire des Acadiens, de différents sujets, tous en relation avec le thème de la société civile acadienne. L'ouvrage comprend, en plus de l'introduction, 24 textes regroupés dans sept parties : (1) « *Acadie : société civile et communauté* »; (2) « *Acadie : politique, territoire et mémoire* »; (3) « *Francophonie minoritaire : les mots politiques de l'identité* »; (4) « *À l'école de l'institution* »; (5) « *Québec, Hors Québec : au-delà du Canada français* »; (6) « *Quand le droit linguistique veut faire société* »; et (7) « *L'espace monde de la francophonie* ». L'idée principale qui traverse l'ensemble de cette publication, c'est la nécessité pour les Acadiens de penser et d'activer

leur société civile, aussi bien dans les relations entre les membres qui la composent que dans ses rapports avec les autres espaces francophones au Canada et au niveau international. Ainsi, pour le cas des Acadiens du Nouveau-Brunswick, Thériault considère que penser l'Acadie comme société civile et l'activer revient, pour ces derniers, à relever trois défis : l'appropriation de l'espace régional où ceux-ci sont majoritaires; la redéfinition du partenariat avec leurs autres concitoyens basé sur le rejet de toute forme de leur propre dilution « *dans un grand tout maritimien* »; et la réaffirmation de leur présence dans la francophonie d'Amérique par le développement de relations privilégiées avec le Québec.

Les textes sont d'une grande qualité tant au niveau des informations qui y figurent, de la rigueur de l'analyse que de la rédaction proprement dite. Le sociologue J.-Y. Thériault maîtrise son sujet et les outils permettant son traitement. Son approche est critique, parfois très critique — mais de cette critique constructive et fortement argumentée, et donc scientifique — à l'égard de certaines politiques et de certains objectifs des Acadiens eux-mêmes dans leur démarche d'activation de leur société, ainsi que de l'interprétation qu'ils font de certains événements liés à leur parcours passé et présent. Cet ouvrage est un remarquable outil de recherche pour toute personne s'intéressant à la question des minorités et spécialement celle des Acadiens. Rédigé par un sociologue, il ne s'adresse pas qu'aux sociologues.

Kamel Khiari
Université Sainte-Anne